



Précý, Seine-et-Marne



Eric Charmes

Au loin, Charny en Seine-et-Marne

développement de la mobilité quotidienne rend les disparités sociales locales moins acceptables. La vie des périurbains se déroulant pour l'essentiel ailleurs qu'aux alentours de leur domicile, ils développent moins leurs relations de voisinage.

Mais même réduites, les interactions de voisinage restent suffisantes pour qu'un accord minimal soit nécessaire (il faut par exemple s'accorder sur l'entretien et l'usage des espaces collectifs). S'ils veulent limiter les conflits, tout en ayant des interactions minimales, les périurbains doivent faire en sorte que leurs dits voisins n'aient pas des attentes et des comportements trop différents des leurs. Le meilleur moyen de le faire est d'emménager dans un lotissement ou une commune où vivent des gens *a priori* proches de soi.

Doit-on parler de repli communautaire pour qualifier la recherche de l'entre-soi ou d'une étape supplémentaire dans l'affranchissement des contraintes du local ? Des barrières apparaissent et les zones de peuplement s'homogénéisent avant tout parce que le local s'est « dé-communautarisé » ; parce qu'il est choisi et non plus imposé par la naissance et parce qu'il ne borne plus autant qu'auparavant l'horizon quotidien des individus (Bourdin, 2000).

La dé-communautarisation du local n'implique pas que celui-ci perde toute importance pour la vie quotidienne. Il reste un espace essentiel pour la vie quotidienne et pour la détermination de l'image de soi. Mieux, l'éloignement du cocon rassurant du « quartier-village », dans lequel la

quasi-totalité des citadins baignaient il y a à peine quelques décennies, conduit à une revalorisation du rôle protecteur de l'espace proche (Ascher, Godard, 1999).

Il ne s'agit au demeurant pas seulement de nostalgie : en s'inspirant de ce que l'on sait de la psychologie enfantine (Miljkovitch, 2001) et des travaux d'Anthony Giddens sur l'identité moderne (1991), il est raisonnable de supposer que l'espace proche constitue, avec les relations familiales et amicales, un des points d'ancrage sans lequel il est difficile de s'engager sereinement dans les expériences incertaines qui caractérisent la vie urbaine contemporaine (Madoré, 2004 ; Genestier, 2001). L'espace proche, lorsqu'il est pacifié, peut être le lieu où se ravive la confiance de base en autrui, indispensable pour interagir sans anxiété excessive avec des inconnus. L'ancrage peut donc être non pas l'opposé, mais l'autre face de la culture de la mobilité (Rémy, 1999). Il peut permettre à l'individu d'éviter de se perdre dans le dédale des possibles offerts par la vie urbaine contemporaine. Il est ainsi loisible de voir les espaces résidentiels comme des bases dont la stabilité et le caractère rassurant pourraient être favorables à une ouverture plus sereine sur l'extérieur.

La quête du quartier village ne serait alors pas simplement une recherche fantasmagorique et nostalgique d'une sécurité perdue : elle serait profondément en phase avec les changements qui ont marqué la vie urbaine. Ce n'est sans

doute pas là l'un des moindres paradoxes de l'ère de la mobilité et de la fluidité sociale que l'on nous promet<sup>6</sup>. Loin de s'effondrer, l'espace proche reste une base essentielle de la vie quotidienne.

### Vers des clubs résidentiels exclusifs ?

La question de savoir si cette base doit être un club exclusif reste évidemment posée. C'est sans doute sur ce point que le périurbain se distingue le plus nettement de l'urbain, particulièrement en France. Trois facteurs cumulent ici leurs effets : la faible densité de l'habitat, la spécialisation fonctionnelle des espaces résidentiels et le très faible peuplement des communes périurbaines qui disposent toujours de pouvoirs administratifs et politiques importants.

Les effets de la faible densité du périurbain et sa spécialisation fonctionnelle sont choses connues. David Mangin a par exemple bien montré l'isolement spatial des zones résidentielles que cela engendre (Mangin, 2004). L'impact de la structuration institutionnelle du périurbain est en revanche moins connu. On sait peu en effet que la population moyenne des communes définies comme « périurbaines » par l'INSEE était de l'ordre de 820 habitants (communes « multipolarisées » incluses)<sup>7</sup>. En outre, ces communes sont très nombreuses : sur l'ensemble du territoire français, elles sont au nombre de 14 930 (sur un total de 36 565 communes dont environ la moitié sont « rurales » et un peu plus de 3 000 sont « urbaines »). En termes qualitatifs, on peut dire que les périphéries des villes françaises sont des mosaïques dont chaque carreau est une commune elle-même composée d'un noyau villageois ou d'un centre bourg ancien, entouré d'ensembles pavillonnaires plus récents de quelques dizaines de maisons, eux-mêmes entourés d'espaces naturels ou agricoles.

Beaucoup de ces communes possèdent des caractéristiques démographiques (leur faible peuplement) et paysagères (leur ceinture d'espaces naturels ou agricoles) qui les prédisposent à devenir des clubs résidentiels. Or cette prédisposition trouve une résonance particulière avec les compétences et les pouvoirs dont disposent les communes. Ces dernières ont en effet une légitimité et des moyens politiques dont ne disposent pas par exemple les associations de quartier ou les conseils de quartier. Contrairement aux urbains donc, les périurbains peuvent faire de leur base résidentielle un « royaume ».

Alors que les urbains (qui subissent les mêmes incertitudes que les périurbains) cherchent à se constituer une base socialement homogène, celle-ci ne peut guère s'étendre au-delà des limites d'un immeuble. Dans de nombreuses communes périurbaines en revanche, le maire répond devant seulement quelques centaines de personnes. Le contrôle sur les espaces publics et les immeubles situés dans le voisinage est beaucoup plus facile dans une

commune rurale que dans une ville où les règlements sont discutés et édictés au sein d'une municipalité qui compte plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'habitants.

Le maire rural est particulièrement réceptif aux demandes de préservation de l'environnement local. C'est ainsi que l'on observe la transformation d'un nombre significatif de communes en véritables clubs résidentiels (Charmes, 2006a). Cette « clubbisation » se manifeste notamment par des politiques figeant l'urbanisation et par un exclusivisme social. Toutes les communes périurbaines ne mettent cependant pas en œuvre de telles politiques et celles qui le font ne le font pas toutes de la même manière ni avec une égale intensité<sup>8</sup>.

### Carte scolaire et exclusivismes communaux

Sur le plan urbanistique (Demouveau, 2004), les principaux outils utilisés sont le rationnement de l'offre foncière et le refus du logement social. Certaines communes, en particulier les plus aisées, mettent également en place des règlements d'urbanisme interdisant la construction de maisons sur de petites parcelles.

L'exclusivisme social est aussi très apparent dans le rapport aux établissements scolaires. Sur ce plan, la constitution des zones de répartition des élèves entre établissements (ce qu'on appelle la « carte scolaire ») est un enjeu central. Ces zones sont en effet relativement étanches et leurs limites sont difficiles à franchir. Si, dans les centres et les proches banlieues, cette étanchéité permet, certes avec difficulté (François, Poupeau, 2005 ; Felouzis, Liot, Perroton, 2005), de garantir une certaine mixité sociale, dans les périphéries, elle tend plutôt à accentuer la ségrégation. Elle est en effet utilisée par certains élus pour mettre les « mauvaises fréquentations » à l'écart.

On retrouve là encore la spécificité de la structuration institutionnelle du périurbain. Dans les centres et les proches banlieues en effet, les communes comptent généralement plusieurs dizaines de milliers d'habitants (et parfois plus). Un même maire a donc de nombreux établissements sous sa responsabilité et doit composer avec des quartiers plus ou moins populaires et des quartiers plus ou moins aisés. Ceci le rend politiquement sensible à l'idée de mixité sociale. Dans le périurbain en revanche, la commune est à la fois relativement homogène et un maillon élémentaire des secteurs de recrutement des établissements scolaires.

6. Et dont Bertrand Montulet et Vincent Kaufmann montrent bien les limites (2004).

7. D'après le recensement national de 1999.

8. Voir (Charmes 2006b, chapitre V) pour une présentation de la diversité des situations.



Eric Charmes

Quartier du Grand-Large à Meyzieu (69)

Ainsi, de nombreux maires s'efforcent d'obtenir le rattachement de leur commune à un bon établissement, sachant que, dans l'esprit des parents, bon établissement veut généralement dire établissement bien fréquenté (Charmes, 2006a, pp. 145-161). Les lois de décentralisation de 2004, qui ont transféré la compétence de la sectorisation des collèges aux conseils généraux, ont évidemment accru les marges de manœuvres des élus locaux.

C'est sans doute dans son couplage avec l'intervention des élus communaux dans les politiques de sectorisation des établissements que la recherche d'homogénéité sociale à l'échelle locale pose le plus de problèmes. Il n'est certes pas propre aux périurbains de se préoccuper de la fréquentation des établissements où sont scolarisés leurs enfants. Mais il n'y a que dans le périurbain où les élus se font aussi facilement les relais des demandes locales. Ce couplage est d'autant plus préoccupant qu'il est chevillé à des dynamiques résidentielles. Même si le peuplement périurbain est loin de se réduire au stéréotype du couple avec enfants habitant un pavillon, ce stéréotype structure les migrations résidentielles. Or, pour les ménages avec enfants qui arrivent dans le périurbain, le rejet du voisinage avec les couches populaires est très souvent couplé à un projet éducatif. Beaucoup de ménages de classe moyenne qui emménagent dans un pavillon périurbain le font avant tout

pour fuir une banlieue dont le peuplement ne convient pas aux projets éducatifs qu'ils nourrissent pour leurs enfants (Charmes, 2005). Quand on juxtapose tous ces éléments (achat avec les biens immobiliers d'un ticket d'entrée dans une zone scolaire particulière, détermination de la valeur de cette zone par les qualités de son peuplement et gestion de cette zone par des élus dont l'objectif est d'en préserver la valeur), on trouve les ingrédients d'une forme de privatisation du système scolaire. Là encore le processus ne concerne pas toutes les communes périurbaines et n'a pas partout la même intensité, mais il ne saurait être ignoré.

### Entre-soi et sécession : le monde vécu et le système

Si le périurbain peut faire l'objet de critiques dont l'urbain est exempt, d'autres critiques sont injustifiées. Il faut en particulier déconstruire la critique de la périurbanisation menée au nom de la référence à l'espace public et de l'association entre ville et démocratie. Il s'agit là d'une discussion délicate, qui n'est guère facilitée par la polysémie de la notion d'espace public.

Faut-il en effet rappeler que, pour la philosophie politique, l'expression « espace public » est métaphorique et que

les pratiques spatiales de la ville ne peuvent pas être mises sur le même plan que les questions relatives à la démocratie et à la solidarité sociale ? Certes, en tant que lieu de confrontation concrète à des inconnus, l'espace public urbain a vraisemblablement joué un rôle historique dans la mise en question des traditions et donc dans la construction de l'espace public de discussion qui fonde les démocraties contemporaines (Ferry, 2001), mais il reste à montrer que le lien entre ces deux dimensions de l'espace public n'est pas seulement génétique et qu'il est aussi fonctionnel. Si on admet que la confrontation concrète à d'autres formes de vie est importante pour le maintien d'une culture commune, on peut estimer que les médias jouent à présent un rôle au moins aussi important que les espaces publics urbains<sup>9</sup>.

Cela explique sans doute pourquoi, dans certains cas, l'espace public urbain peut se fermer, alors même que l'espace public politique s'ouvre. C'est le constat effectué par Teresa Caldeira à São Paulo : la vie démocratique brésilienne s'est fortement affirmée en même temps que la capitale économique du Brésil se hérissait de murs et de systèmes de contrôle des espaces collectifs. Comme elle l'écrit : « São Paulo montre que le système politique et les espaces publics de la ville peuvent évoluer dans des directions opposées » (2000, p. 322). Ce constat émane de l'une des critiques les plus déterminées de l'enfermement résidentiel.

Dans les sociétés contemporaines, il ne semble pas exister de relation simple et mécanique entre le « repli » sur l'entre-soi et les liens que les individus estiment avoir les uns avec les autres. Il faut distinguer en fait les relations qui s'établissent directement entre les personnes et celles qui naissent par le biais des systèmes politiques et économiques. Mes observations empiriques (Charmes, 2005) montrent par exemple que le rejet de la présence de logements sociaux près du domicile n'est pas associé au rejet du principe du logement social. Si les ménages rencontrés sont, dans une très large majorité, réticents à l'idée de voisiner avec des ménages moins favorisés, aucun ne s'est déclaré opposé à ce que ses impôts servent à financer le logement social.

Ceci signifie qu'il faut jauger les volontés de mise à l'écart d'autrui à l'aune des mécanismes de redistribution. Aux États-Unis il y a peu de redistributions de ressources publiques entre les collectivités locales et le financement de la solidarité sociale incombe en large part à ces mêmes collectivités. Par conséquent l'emménagement dans une municipalité périurbaine autonome permet de se réserver le bénéfice de ses impôts locaux et de se soustraire à la solidarité sociale<sup>10</sup>. Dans ce cas, on peut véritablement parler de tentations sécessionnistes. En France, le rôle important de l'État dans la redistribution des ressources fiscales donne une signification politique très différente à l'exclusivisme des communes périurbaines.

L'emploi du terme sécession est d'autant plus approprié dans le cas étatsunien que beaucoup de périurbains visent en toute connaissance de cause la réduction de leur

contribution à l'aide publique aux plus démunis. Le refus de financer les politiques de solidarité sociale est intentionnel. En France, les intentions sont très loin de se situer dans un tel registre. Les personnes que nous avons rencontrées pensent peut-être que leurs impôts pourraient servir à autre chose qu'à financer la construction de logements sociaux, elles n'ont pas été capables de l'affirmer devant nous : si cette position existe, elle reste privée, elle n'a pas d'expression politique.

### La culture publique des périurbains : l'espace proche comme espace de transition

On ne peut toutefois pas exclure qu'une expérience bridée de l'altérité induise d'importants changements de valeurs sur le long terme. Ainsi, la solidarité a-t-elle un sens si elle reste un engagement abstrait et non concret ? Ne risque-t-on pas d'observer un délitement de cette solidarité sur la longue durée, l'invisibilité au quotidien entraînant progressivement l'invisibilité politique des classes populaires ? C'est la thèse qu'avance Hugues Lagrange (2006) en faveur de la mixité sociale dans les espaces résidentiels. Setha Low (2003) a quant à elle observé que les enfants qui vivent dans une *gated community* tendent à percevoir les gens différents comme menaçants et extérieurs à leur monde. Cela aura probablement une influence sur leurs positions politiques une fois qu'ils seront parvenus à l'âge adulte.

Lorsque l'interaction est conflictuelle et que, parallèlement, il est difficile d'échapper à la scène du conflit (comme c'est le cas dans les espaces résidentiels), la mixité peut devenir « destructrice »<sup>11</sup>. Dans ce cas, au lieu de favoriser la production d'un espace commun et, au-delà, un sentiment d'appartenance commune (comme le voudrait la représentation idéale de l'espace public urbain), l'interaction avec autrui est créatrice de distance et détruit le lien social qui aurait pu se produire si l'interaction avait été plus labile et plus souple. Ce danger est particulièrement sensible pour le lieu d'habitation, dans la mesure où le déménagement est une démarche coûteuse et difficile à entreprendre.

L'évaluation de la mixité sociale dépend aussi des critères retenus. Parmi ces critères, la structure par âges est

9. Il faut d'ailleurs souligner que ni John Rawls ni Jürgen Habermas ne prêtent une grande attention aux espaces publics urbains. Tout au plus Jürgen Habermas s'est-il intéressé aux cafés fréquentés par la bourgeoisie éclairée au dix-neuvième siècle dans *L'espace public*, publié pour la première fois en 1962 (je remercie Jean-François Bacot et Philippe Genestier des observations dont ils m'ont fait bénéficier à ce sujet).

10. Pour une analyse des questions soulevées par la fiscalité locale aux États-Unis (voir Orfield, 2002).

11. J'emprunte ce qualificatif, ainsi que celui de « connotée », employé plus loin, à Jean Rémy.

rarement prise en considération. Pourtant, si la valeur de la mixité réside dans la confrontation à l'altérité, alors la diversité des générations vaut d'être recherchée. Sur ce plan, le périurbain est beaucoup plus divers qu'il y paraît. La question est encore peu discutée par les chercheurs<sup>12</sup> mais, dans les nombreuses communes dont la périurbanisation a commencé dans les années 1960, les ménages retraités sont très nombreux (entre 1990 et 1999, c'est dans les départements de la grande couronne francilienne que la croissance du nombre de retraités a été la plus forte en Île-de-France). La cohabitation entre les jeunes parents nouveaux venus et les retraités n'est alors pas toujours simple, que ce soit pour définir des règles communes d'usage de la rue (jusqu'à quelle heure les enfants peuvent-ils jouer dehors?) ou pour définir la politique municipale (faut-il construire des crèches?).

Considérées à l'échelle de la société française, les communes périurbaines peuvent apparaître très homogènes, car elles excluent les ménages les plus populaires (ne serait-ce qu'en raison de la contrainte de l'accès à l'automobile) tandis que les ménages très aisés y sont peu présents (à l'exception de quelques secteurs très localisés). En même temps, ces communes appartiennent pour la plupart à ce qu'Edmond Préteceille (2006) appelle des espaces de classes moyennes mélangées, au sens où le peuplement couvre un spectre sociologique relativement étendu, du ménage d'ouvriers à celui de cadres supérieurs. Bien sûr, comme l'observe Martine Berger (2006), chaque quartier tend à avoir une coloration particulière avec dans l'un plus de cadres du privé, dans l'autre plus de cadres du public et dans un troisième plus d'employés, mais dans chacun la diversité sociale reste significative.

En réalité, les filtres imposés par les goûts environnementaux et par le marché immobilier restent d'une portée limitée, surtout si on tient compte des temporalités associées au renouvellement du peuplement dans le parc existant. Les ensembles pavillonnaires sont loin d'être tous aussi homogènes qu'on l'imagine. Ce qui paraît de l'homogénéité n'est souvent que de la mixité « connotée » par une ambiance dominante.

Cette ambiance dominante n'interdit pas les dissensions ni les frottements. Il existe ainsi toujours quelqu'un qui ne se plie pas aux règles dominantes (un amateur de soirées festives n'est pas toujours bien accueilli). Il existe par ailleurs toujours des situations litigieuses où les règles partagées *a priori* ne suffisent plus à garantir un consensus (la divagation des animaux domestiques est par exemple un sujet épineux).

La mixité doit enfin être appréhendée à partir de sa signification vécue. Là encore, on ne saurait trop négliger le rôle de la mobilité. Celle-ci fait que les rapports de voisinage n'ont plus la même valeur qu'auparavant. Comme on l'a dit, ce que les sociologues appellent « l'entre-soi » n'a rien à voir avec la chaleur communautaire. Si l'on apprécie de vivre parmi des visages familiers, tout est fait pour

que les personnes qui portent ces visages demeurent des inconnues (la figure la plus adaptée à la qualification du voisin est celle de « l'inconnu familier »<sup>13</sup>). Ainsi, même si un ensemble pavillonnaire est très homogène, les confrontations entre voisins constituent malgré tout des expériences de l'altérité parce que les protagonistes sont devenus en large part des inconnus les uns pour les autres.

Ces expériences de l'altérité restent bien évidemment limitées par un consensus d'arrière-plan qui permet à de nombreuses choses d'aller sans être dites. Il n'empêche : les expériences vécues autour du domicile peuvent constituer une première étape à partir de laquelle une ouverture sélective à autrui peut être envisagée, jusqu'à aboutir à l'ouverture à l'autrui généralisé rêvée par la philosophie politique européenne (du moins telle qu'elle est incarnée par Jürgen Habermas). L'espace proche du domicile serait ainsi un espace de transition qui préparerait les citoyens à s'ouvrir à des confrontations plus radicales à l'altérité, par exemple lors de leurs pérégrinations loin de leur domicile.

### La neutralisation des lieux de la vie quotidienne ?

Les tenants de la thèse de la crise des espaces publics estiment certes que les lieux fréquentés par les périurbains au fil de leurs déplacements quotidiens sont tout aussi aseptisés et contrôlés que les espaces résidentiels (Sorkin, 1992). À leurs yeux, ces lieux n'ont plus rien de commun avec les espaces publics qui ont forgé la culture urbaine.

Il faut tout d'abord considérer les différents espaces de la vie quotidienne à l'intérieur des réseaux qu'ils forment pour chaque citoyen. Or, si chaque lieu peut paraître terne et sans aspérité, chaque individu parcourt au fil de ses pérégrinations quotidiennes des ensembles de lieux particulièrement composites. L'absence dans le périurbain d'espaces publics comparables à ceux de la ville historique dense ne doit pas faire oublier que, parallèlement, les horizons de la vie quotidienne des citoyens se sont considérablement élargis. L'effet de l'affranchissement des limites du quartier traditionnel est d'autant plus fort que les réseaux de lieux sont de plus en plus constitués à la carte (Chalas, 2000). Loin du repli sur l'entre-soi, il semble donc qu'on ait affaire au franchissement d'une étape supplémentaire dans le processus d'autonomisation qui marque la culture urbaine.

Les espaces périurbains ne sont par ailleurs pas toujours aussi éloignés qu'il y paraît du statut d'espaces publics (au

12. Voir la contribution de Nicolas Luxembourg au sein de l'atelier « Dynamiques et pratiques résidentielles de l'urbain au rural » du GIS Socio-Économie de l'habitat, 2006.

13. J'emprunte cette expression à Hervé Paris (2005), tout en lui donnant un sens différent.

sens sociologique du terme). C'est notamment le cas des espaces commerciaux. Jean-Samuel Bordreuil, qui les a étudiés avec une approche quasi ethnologique, voit même en eux des lieux de résurgence des espaces publics (2002). Il y a retrouvé l'exposition des uns aux autres avec laquelle Walter Benjamin a caractérisé les boulevards parisiens du dix-neuvième siècle.

D'autres auteurs ont souligné la richesse des interactions qui prennent forme dans les centres commerciaux en observant qu'on ne fait pas qu'y consommer, qu'on y vient aussi pour s'y promener ou pour y rencontrer des connaissances (Poupard, 2005).

– La culture publique des urbains a enfin tendance à se rapprocher de celle des périurbains. Vivre dans un centre urbain n'implique plus nécessairement la fréquentation des espaces publics censés entretenir la culture urbaine. Que dire en effet de ces centres commerciaux aseptisés et vidéo-surveillés que sont devenus la plupart des quartiers historiques ? L'expérience de la fréquentation de ces rues bordées de magasins franchisés est-elle très différente de celle que l'on peut faire dans les centres commerciaux périurbains ?

De même, que dire du vécu de l'habitant d'un quartier central huppé qui, en dehors de déplacements professionnels ou de villégiatures, ne s'éloigne que très rarement de son domicile et qui limite ses fréquentations à un milieu social très étroit ? Ce vécu est-il vraiment plus ouvert à la confrontation à l'altérité que celui d'un cadre moyen<sup>14</sup> qui quitte chaque matin sa maison pour emprunter un train de banlieue bondé et qui fait ses achats le samedi après-midi dans un centre commercial à l'ambiance parfois électrique ?

Il ne s'agit certes pas de contester l'idée que l'engagement dans la vie périurbaine soit lié à une attitude spécifique vis-à-vis des espaces publics urbains. Les entretiens que nous avons réalisés (Charmes, 2005) montrent clairement que le frottement avec autrui, le mélange, la diversité, l'hétérogénéité caractérisent mieux les goûts des urbains que ceux des périurbains.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les barrières qui entourent les ensembles pavillonnaires ne sauraient être considérées avec la même bienveillance que les digicodes et les interphones qui restreignent l'accès aux espaces collectifs des immeubles. Il convient simplement de rester prudent dans l'analyse des valeurs morales et des expériences vécues qui caractérisent la vie périurbaine.

## Valeurs propres ou effets de contexte

Dans le débat actuel, présenter l'homogénéisation des espaces résidentiels périurbains comme la construction de bases et d'espaces de transition relève presque de la provocation. Il ne s'agit pourtant pas de nier les problèmes posés par la fragmentation sociale et par l'exclusivisme grandissant des espaces résidentiels périurbains mais plus modes-

tement de soulever quelques points de débats face à une critique qui, pour parler comme Pierre Bourdieu, s'est malheureusement élevée en *doxa*<sup>15</sup>.

Associer, comme le font des chercheurs tels que Jacques Lévy (1999, 2003), la vie périurbaine à des valeurs anti-urbaines, c'est faire fi de la diversité du périurbain. Comment concilier d'ailleurs une telle position avec la constante circulation résidentielle des ménages entre le centre et la périphérie ? Bien des urbains sont des périurbains qui s'ignorent et réciproquement. Cela est d'autant plus vrai que le marché immobilier exerce des contraintes fortes sur les familles et les pousse à faire le « choix » d'un environnement verdoyant plutôt que d'un environnement central et animé.

Les conditions de vie offertes par le périurbain sont moins l'objet d'une préférence absolue que d'une préférence relative : le prix au mètre carré pèse de manière déterminante dans la balance avec laquelle les ménages évaluent les avantages et les inconvénients du périurbain (Kaufmann, Guidez, Jemelin, 2001). Cet effet du marché immobilier rend difficile l'évaluation de la part propre du périurbain dans l'affirmation de valeurs liées à la vie familiale : le périurbain étant, plus que les centres denses, l'espace de la vie familiale, ses habitants sont plus qu'ailleurs porteurs de valeurs liées aux exigences d'une telle vie (et on sait l'importance accrue que les ménages accordent à l'environnement social lorsqu'ils ont des enfants).

On pourrait certes considérer que la résidence dans le périurbain altère au fil du temps les valeurs « urbaines » dont les individus seraient porteurs. Une telle hypothèse paraît toutefois peu fondée. Une fois leur choix résidentiel effectué, les périurbains ne se distinguent pas beaucoup des urbains lorsqu'ils défendent leur environnement. Ils ont souvent des motivations que beaucoup d'urbains pourraient faire leurs (conserver les espaces verts et limiter la spéculation immobilière, lutter contre les nuisances du trafic ou encore préserver l'harmonie « villageoise » et l'équilibre sociologique de leur quartier).

En outre, la ségrégation socio-spatiale est loin d'être une spécificité du périurbain. Ainsi, au sommet de l'échelle sociale, les quartiers les plus ségrégués se trouvent dans les centres et dans les banlieues chics (Préteceille, 2006). De même, les urbains font au moins autant d'efforts que les périurbains pour permettre à leurs enfants d'accéder aux écoles qu'ils jugent les meilleures. Quand les habitants d'une des rares communes aisées de la périphérie de la

14. Dans les faits, c'est le féminin qu'il faudrait ici privilégier, car le plus souvent c'est la femme qui abandonne l'usage de la voiture à l'homme.

15. Pour une approche similaire à celle développée dans cet article, mais plus directement centrée sur la question des enclaves résidentielles dans les Amériques, voir Capron, (2006) ; pour une approche là encore similaire, mais plus polémique et concernant la France, voir Genestier, (2001).

Seine-Saint-Denis font en sorte de disposer d'un nouveau collègue pour éviter que leurs enfants soient scolarisés à Clichy-sous-Bois et quand ils donnent le nom d'Henri IV à ce nouveau collègue, ils ne font que tenter de reproduire le modèle qui prédomine au centre de Paris.

Les différences entre l'urbain et le périurbain tiennent moins aux valeurs propres de ceux qui font le choix du périurbain qu'aux spécificités des conditions de la vie périurbaine. Les effets de la moindre densité, de la spécialisation fonctionnelle et, de la structuration institutionnelle ne sauraient être négligés. En particulier, le faible peuplement des communes et leurs prérogatives importantes marquent très fortement la vie politique du périurbain<sup>16</sup>. Ces facteurs amplifient l'expression politique de valeurs « localistes » attachées à la préservation du cadre de vie et à l'environnement résidentiel. Il faut aussi souligner, que les

mutations du cadre de vie sont plus fortes et plus rapides dans le périurbain. Les urbains ont beau jeu de critiquer les périurbains : il leur est plus souvent proposé de réduire la circulation automobile dans leur rue que de faire passer une nouvelle voie autoroutière au fond de leur jardin. Ceci contribue très fortement à la plus grande visibilité dans le périurbain des réactions défensives et du syndrome Nimby. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le développement de cet acronyme, « pas dans mon jardin », renvoie à l'habitat individuel.

16. Précisons qu'à ma connaissance, le pays dont la structuration institutionnelle des périphéries est le plus proche de la France est... les États-Unis. Voir Charmes, (2006a, chapitre II et 2006b) pour plus de précisions.

## Références bibliographiques

Ascher F., Godard F., (1999), « Vers une troisième solidarité », *Esprit*, n° 258, pp. 168-189.

Authier J.-Y., Bacqué M.-H., Guérin-Pace F., (2006), *Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte.

Berger M., (2006), « Périurbanisation et accentuation des logiques ségréguatives en Île-de-France », *Hérodote*, n° 122, pp. 198-211.

Billard G., Chevalier J., Madoré F., (2005), *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Bordreuil J.-S., (2002), « Plan de Campagne, la ville résurgente », in Dubois-Taine G., *La Ville émergente. Résultats de recherches*, Paris, PUCA, ministère de l'Équipement, pp. 63-80.

Bourdin A., (2000), « Appartenance et territoire. Vers le triomphe de l'entre-soi ? », in Wachter S. et al., *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

Caldeira T.P.R., (2000), *City of Walls. Crime, Segregation and Citizenship in São Paulo*, Los Angeles, Berkeley, UCA Press.

Capron G., (2006), *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels fermés*, Paris, Bréal.

Chalas Y., (2000), *L'Invention de la ville*, Paris, Anthropos.

Charmes E., (2005), *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan.

Charmes E., (2006a), *Les petites communes périurbaines face aux nouvelles formes de l'entre-soi*, Champs-sur-Marne, Institut français d'urbanisme, Université Paris 8, rapport pour le PUCA, ministère de l'Équipement.

Charmes E., (2006b), « Communautés privées ou communes exclusives », *Études foncières*, n° 124, pp. 16-19.

Charmes E., (2007), « Le malthusianisme foncier », *Études foncières*, n° 125, pp. 12-16.

Chauvel L., (2006), « La déstabilisation du système de positions sociales », in Lagrange H. (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Paris, PUF, pp. 91-112.

Degoutin S., (2006), *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Paris, Éditions de la Villette.

## Biographie

ÉRIC CHARMES est maître de conférences à l'Institut français d'urbanisme (Université Paris 8). Il est également membre du laboratoire Théorie des mutations urbaines (UMR Architecture urbanisme société). Il a notamment publié *La Vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan, 2005. Actuellement, il travaille sur le rôle des communes périurbaines dans la territorialisation résidentielle. Il travaille également sur les rues, leurs usages et leur gouvernance. Il a ainsi participé au commissariat de l'exposition *La Rue est à nous.... tous !* (un catalogue a été publié en 2007 sous la direction de François Ascher et de Mireille Apel-Muller).

eric.charmes@univ-paris8.fr



- Demouveau J.-P., (2004), « Le Droit de l'urbanisme au service de la ségrégation urbaine », in ADEF, *Les Mécanismes fonciers de la ségrégation*, Paris, ADEF, pp. 113-137.
- Donzelot J., (1999), « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, novembre, n° 258, pp. 87-114.
- Donzelot J., (2004), « La Ville à trois vitesses. Gentrification, relégation, périurbanisation », *Esprit*, mars-avril, n° 303, pp. 14-39.
- Estèbe P., Talandier M., (2005), *La carte politique, instrument de la solidarité urbaine ? L'intercommunalité à l'épreuve de la polarisation sociale de l'urbain*, Paris, Rapport pour le PUCA programme « polarisation sociale de l'urbain et services au public ».
- Felouzis G., Liot F., Perroton J., (2005), *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Paris, Seuil.
- Ferry J.-M., (2001), *De la civilisation. Civilité, légalité, publicité*, Paris, Cerf.
- Fishman R., (1987), *Bourgeois Utopias. The Rise and Fall of Suburbia*, New York, Basic Books.
- Fitoussi J.-P., Laurent E., Maurice J., (2003), *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Paris, rapport pour le Conseil d'analyse économique.
- Fouchier V., (2001), « Les coûts des densités, problèmes de méthode ? », *Études foncières*, n° 92, juillet-août, pp. 26-28.
- François J.-C., Poupeau F., (2005) « Espace scolaire, espace résidentiel. La polarisation par la réputation des établissements anciens », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 99, pp. 126-134.
- Gans H. J., (1967), *The Levittowners. Ways of Life and Politics in a New Suburban Community*, New York, Vintage Books.
- Genestier P., (2001), « Gated Community versus ville européenne. La Version urbaine de l'anti-américanisme », note de lecture, *Espaces et sociétés*, n° 107, pp. 203-208.
- Giddens A., (1991), *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge, Polity Press.
- Guilly C., Noyé C., (2004), *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Paris, Autrement.
- Jackson K. T., (1985), *Crabgrass Frontier. The Suburbanization of the United States*, Oxford University Press.
- Jaillot M.-C., (1999), « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes », *Esprit*, novembre, n° 258, pp. 145-167.
- Jaillot M.-C., (2004), « L'Espace périurbain. Un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n° 303, mars-avril, pp. 40-61.
- Kaufmann V., Guidez J.-M., Jemelin C., (2001), *Automobile et modes de vie urbains. Quel degré de liberté ?*, Paris, La Documentation française.
- Lagrange H. (dir.), (2006), *L'épreuve des inégalités*, Paris, PUF.
- Le Goix R., (2003), *Les gated communities aux États-Unis, morceaux de villes ou territoires à part entière*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Lévy J., (1999), *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin.
- Lévy J., (2003), « Périurbain, le choix n'est pas neutre... », *Pouvoirs locaux*, n° 56, pp. 35-42.
- Lofland L., (1998), *The Public Realm. Exploring the City's Quintessential Social Territory*, New York, Aldine de Gruyter.
- Low S. M., (2003), *Behind the Gates. Life, Security and the Pursuit of Happiness in Fortress America*, Routledge.
- Madoré F., (2004), « Les ensembles résidentiels fermés en France. La Forme d'habitat d'une société d'incertitude », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 95, juin, pp. 99-106.
- Mangin D., (2004), *La Ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Éditions de la Villette.
- Massey D. S., Denton N. A., (1993), *American Apartheid. Segregation and the Making of the Underclass*, Harvard University Press.
- Maurin E., (2004), *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris, Seuil.
- Miljkovitch R., (2001), *L'attachement au cours de la vie. Modèles internes opérants et narratifs*, Paris, PUF.
- Montulet B., Kaufmann V. (dir.), (2004), *Mobilités, fluidités, ... libertés*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis.
- Navez-Bouchanine F., (1993), « Espaces publics des villes marocaines », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, pp. 185-190.
- Orfield M., (2002), *American Metropolitanities. The New Suburban Reality*, Washington, Brookings Institution Press.
- Paris H., (2005), « L'inconnu familial. Les interactions dans les parties communes d'un immeuble lyonnais », in Haumont B., Morel A. (dir.), *La société des voisins*, Paris, Éditions de la MSH.
- Pinson D., Thomann S., (2002), *La Maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris, L'Harmattan, préface de Jacques Lévy.
- Poupard J.-M., (2005), *Les centres commerciaux. De nouveaux lieux de socialité dans l'espace urbain*, Paris, L'Harmattan.
- Préteceille E., (2006), « La ségrégation contre la cohésion sociale. La métropole parisienne », in Lagrange H. (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Paris, PUF, pp. 195-246.
- Rémy J., (1999), « Dédoublage des espaces sociaux et problématiques de l'habitat » in Bonnin P., Villanova R. de, *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Grâne, Créaphis, pp. 315-345.
- Rémy J., (2004), « Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialité », in Vodoz L., Pfister-Giauque B., Jemelin C. (dir.), *Les Territoires de la mobilité. L'Aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 13-42.
- Sorkin M. (ed.), (1992), *Variations on a Theme Park. The New American City and the End of Public Space*, New York, Hill and Wang.
- Wiel M., (1999), *La Transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée*, Liège, Mardaga.
- Wirth L., (1938), « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, XLIV, 1-24, traduit en français in Grafmeyer Y., Joseph I., (1979), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier.

# Les périurbains sont-ils anti-urbains ?

Les effets de la fragmentation communale

Éric Charmes

Dans son article fondateur de 1938, *Urbanism as a Way of Life*, Louis Wirth avait indiqué que les deux principaux facteurs qui donnaient aux modes de vie urbains leurs spécificités étaient la densité et l'hétérogénéité des populations rassemblées. Or, avec la périurbanisation, ces deux facteurs perdent de leurs poids : le peuplement devient moins dense et, surtout, les quartiers résidentiels deviennent beaucoup plus homogènes. Mais il faut nuancer le raisonnement selon lequel, puisque les caractéristiques historiquement fondatrices de l'urbanité se sont dissoutes avec la périurbanisation, les valeurs et les modes de vie advenus avec cette dernière sont anti-urbains<sup>1</sup>. Nous discuterons particulièrement des effets sur les rapports à autrui de l'entre-soi et de l'homogénéité sociale à l'échelle de l'espace résidentiel<sup>2</sup>. Il ne s'agit pas d'invalider totalement les critiques faites à l'encontre des modes de vie périurbains, mais d'en proposer une vision plus équilibrée<sup>3</sup>. Cet article propose une nouvelle base pour l'analyse critique des modes de vie. Le principal problème posé par la périurbanisation provient du croisement des exigences environnementales et sociales des périurbains avec une structuration institutionnelle particulière, marquée notamment par une extrême fragmentation du tissu communal.

## Les critiques de la vie périurbaine

Divers travaux suggèrent que le développement des zones pavillonnaires autour des grandes agglomérations repose sur une attitude anti-urbaine et sur le rejet de ce qui confère ses vertus civilisationnelles à l'espace public : la foule, le côtoiement de personnes inconnues, etc. Dans sa préface à une étude sociologique sur les modes de vie périurbains, le géographe Jacques Lévy explique que la ville à la carte et le territoire en réseau des périurbains empêchent « un véritable usage de ce qui fait la force de l'urbanité : la rencontre avec l'inattendu, la virtualité d'événements inat-

tendus, la déprogrammation réciproque des lieux par les hommes et des hommes par les lieux » (Pinson, Thomann, 2002). Bref, pour de nombreux analystes, la périurbanisation élimine le frottement et le mélange social qui caractérisent la vie urbaine. Elle est l'expression d'un urbanisme fondé sur la spécialisation fonctionnelle des espaces, qui tourne le dos aux énergies dégagées par les frottements entre les flux (Mangin, 2004).

La périurbanisation est également couramment associée à la société de consommation de masse qui a marqué le vingtième siècle. De fait, les grandes vagues d'extensions périurbaines correspondent au développement des classes moyennes. Ces catégories sociales ne se contentent pas d'emménager dans un pavillon, elles accèdent aussi à la propriété et s'équipent de tout le confort moderne, et notamment d'une automobile. Les intellectuels ont abondamment critiqué la compétition entre voisins pour la quête du confort matériel, compétition qui aboutit à la fois à l'atomisation sociale, au repli sur la sphère domestique et au conformisme<sup>4</sup>. Aux États-Unis, la formule décrivant cette compétition est devenue très populaire : *keeping up with the Joneses*.

1. Cet article constitue une version révisée et actualisée à partir d'une recherche récente (Charmes, 2006a) de l'introduction et de la conclusion d'un ouvrage publié en 2005 (Charmes, 2005).

2. Quand on aborde la question de l'homogénéité sociale dans le périurbain, il faut distinguer au moins deux échelles : la première est celle de l'espace résidentiel (de l'ordre du millier d'habitants), la seconde est celle du quadrant ou du secteur périurbain. On observe de l'homogénéité à ces deux échelles, mais celle-ci n'a pas le même contenu, ni le même sens.

3. Sur ce point, voir la recension de Jean-Pierre Garnier de mon ouvrage (Charmes, 2005) et ma réponse (*Espaces et sociétés*, n° 124-125, 2006, pp. 243-253).

4. Voir (Gans, 1967) pour la première réponse détaillée à ces critiques.



Eric Charmes

Le quartier du Grand Large à Meyzieu

Les critiques de la consommation de masse sont aujourd'hui moins vives et plus subtiles (parce que la consommation est elle-même devenue plus diverse et plus complexe à appréhender), mais il subsiste un consensus assez large pour considérer que les périurbains vivent dans un repli excessif sur la sphère privée. Absorbés par la quête du confort matériel, par l'affirmation de leur statut social et par le bien-être de leur ménage, les périurbains semblent peu se soucier de participation politique. Non contents de rejeter l'espace public urbain, ils paraissent indifférents à ceux qui ne sont pas parvenus au même confort matériel qu'eux. Ceci explique pourquoi les observateurs sont prompts à les soupçonner d'oublier qu'ils sont les membres d'un corps social envers lequel ils ont des devoirs. Avec les périurbains, la menace de la sécession sociale ne semble jamais loin (Jaillot, 1999). Au cours des dernières années, les poussées électorales remarquables de l'extrême droite dans les communes périurbaines n'ont fait qu'alourdir les critiques (Lévy, 2003 ; Guilluy, Noyé, 2004).

Les égoïsmes communaux qui caractérisent le périurbain apparaissent comme une preuve de ce déni de solidarité. Plus que les autres en effet, les communes périurbaines refusent de construire des logements sociaux sur leur territoire. Leurs élus le font avec d'autant moins de mauvaise conscience que le quota de 20 % imposé par la loi Solidarité

et renouvellement urbain ne s'applique pas aux communes périurbaines. Ces dernières refusent également d'entrer dans les intercommunalités d'agglomération et préfèrent créer des « clubs » de communes périurbaines (Estèbe, Talandier, 2005) et défendre des SCOT périurbains (Charmes, 2007). Elles se montrent également réticentes pour participer au financement des services et des équipements dont bénéficient leurs administrés : ces derniers souhaitent pouvoir se garer dans un parking relais mais ils n'incitent pas leurs élus à intégrer une autorité organisatrice de transports urbains. Sur ce plan, les communes périurbaines tirent partie d'une fiscalité locale pensée à l'origine pour des citoyens qui passaient l'essentiel de leur vie quotidienne à l'intérieur de leur commune. Leurs administrés étant à présent très mobiles, les communes périurbaines peuvent se contenter de leur offrir des services minimaux, en leur laissant le soin de prendre leur voiture pour utiliser les équipements et les services offerts par les centres voisins (Fouchier, 2001).

Le développement récent des dispositifs de restriction d'accès autour de certains ensembles pavillonnaires privés, transformés en *gated communities*, a renforcé ces inquiétudes et ces critiques (Charmes, 2005). Tout se passe en effet comme si le rejet de la culture urbaine et la mise à distance d'autrui engagés par les plus aisés franchissaient une étape

supplémentaire. Non contents de s'être mis à distance des villes et de leurs turbulences, les périurbains semblent à présent vouloir manifester physiquement leur mise à l'écart volontaire. Les ensembles pavillonnaires clos restent peu nombreux en France, mais leur développement, notamment sur le marché immobilier neuf, semble pointer vers une américanisation de la société (Degoutin, 2006).

Les craintes éveillées par les États-Unis sont aggravées par les liens historiques entretenus dans ce pays entre la périurbanisation et une dynamique métropolitaine de ségrégation socio-spatiale désastreuse pour les centres et les populations pauvres. Dans ce pays, le périurbain a dû une part de son succès à la volonté des couches moyennes et aisées de se mettre à l'écart des plus pauvres, abandonnés dans des centres de plus en plus délabrés (Jackson, 1985 ; Fishman, 1987). Dans ce pays où la fiscalité locale est une ressource essentielle pour l'action publique et où les redistributions entre collectivités territoriales sont faibles, l'exil des plus aisés a fait chuter les ressources des centres et des faubourgs. La crise de l'industrie fordienne fait tomber les territoires centraux et péricentraux dans une spirale de la déchéance. La forte proportion de populations noires parmi les populations démunies et l'hégémonie des blancs parmi ceux qui s'installaient dans le périurbain ont d'ailleurs fait comparer la situation à une forme d'*apartheid* (Massey, Denton, 1993). On a aussi parlé de *white flight* pour qualifier la périurbanisation.

Des dynamiques comparables paraissent à l'œuvre en France (Donzelot, 2004). Certes, les quartiers centraux français n'ont jamais été abandonnés des ménages aisés. Les quartiers appauvris ne se trouvent pas au cœur des agglomérations, mais plutôt dans les premières couronnes et les banlieues. Mais, la gentrification des centres et la paupérisation des *inner-suburbs* (Orfield, 2002) du côté américain, et l'ethnisation de la problématique de la ségrégation du côté français (Lagrange, 2006) font se rapprocher les deux modèles. On retrouve, dans les classes moyennes des deux pays, la même dynamique d'évitement des quartiers « difficiles » par l'installation dans le périurbain : les quartiers centraux étant investis par les classes supérieures, les classes moyennes sont, en France comme aux États-Unis, amenées à s'installer en masse dans les périphéries pour éviter des banlieues paupérisées (Wiel, 1999).

Plusieurs chercheurs estiment que ces mécanismes d'évitement et de ségrégation spatiale sont en France l'une des sources de l'enfermement des plus pauvres dans une spirale de pauvreté<sup>5</sup>.

### **Entre-soi et culture de la mobilité : la dé-communautarisation de l'espace proche**

Une critique majeure du périurbain concerne l'homogénéité sociale à l'échelle de l'espace résidentiel. Cette

dernière est couramment assimilée à une forme de repli hors de la société et le renforcement des ensembles pavillonnaires clos n'a fait que renforcer le poids de cette interprétation. Il y a toutefois une contradiction entre le développement des mobilités de toute nature et l'hypothèse d'un repli sur l'entre-soi.

Comment peut-on affirmer à la fois que les gens veulent se réfugier dans des enclaves résidentielles et que l'espace proche ne joue plus qu'un rôle secondaire dans la vie quotidienne des citoyens ? Comment peut-on affirmer que les gens veulent vivre repliés dans des zones de peuplement homogènes alors qu'ils ne passent qu'une faible partie de leur temps à leur domicile et qu'ils changent de plus en plus souvent de lieu de résidence ? La contradiction est d'autant plus frappante que la vieille opposition entre communauté villageoise (fermée et repliée sur elle-même) et société urbaine (ouverte sur l'altérité et l'inattendu) figure bien souvent à l'arrière-plan des commentaires. C'est parce qu'il fait signe vers la communauté que l'entre-soi paraît aussi problématique et semble être une négation de ce qui fonde la civilisation urbaine.

Avec un tel soubassement épistémologique, la concomitance du développement de l'entre-soi périurbain et de l'avènement d'une culture de la mobilité (Rémy, 2004) ne peut que demeurer un impensé. La mobilisation plus ou moins explicite de l'opposition entre communauté et société est dommageable, car elle conduit tout simplement à un contresens.

Ainsi, si l'on étudie les raisons qui motivent les poses de dispositifs de restriction d'accès à l'entrée des rues pavillonnaires, on s'aperçoit que, loin d'être seulement l'expression d'une dynamique de repli, ces barrières sont des produits des mobilités de toute nature (Charmes, 2005). Leur développement vient de ce que le contrôle des espaces et des équipements collectifs n'est plus immanent aux groupes sociaux locaux, à la fois parce que leurs membres se connaissent peu (effet de la mobilité résidentielle) et parce qu'ils passent l'essentiel de leur temps hors de leur quartier (effet de la mobilité quotidienne). Ainsi, faute de pouvoir assurer eux-mêmes la prestation, les citoyens peuvent se trouver contraints de recourir à des prestataires extérieurs (sociétés privées de gardiennage ou forces de l'ordre) ou à des dispositifs techniques (tels que les barrières) pour contrôler les espaces collectifs résidentiels ou pour mettre de l'ordre dans leur voisinage.

Le développement de zones de peuplement homogènes s'explique également en partie par l'accroissement des mobilités. C'est tout d'abord grâce à la mobilité résidentielle que les gens peuvent choisir d'emménager dans un lieu où vivent des personnes qui leur ressemblent. Par ailleurs, le

5. Pour des points de vue en faveur de la thèse critique voir : (Fitoussi, Laurent, Maurice, 2003) ou (Maurin, 2004). Pour une vision plus nuancée des choses voir (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2006, troisième partie).